


REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2023.05.05 Du 12 juin 2023																																																																	
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-trois, le 12 juin, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 6 juin, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.																																																																		
VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD 	Objet : Budget supplémentaire de l'exercice 2023 – Ville (Budget principal)																																																																		
SECRETARE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu la délibération n° 2023.03.01 du 28 mars 2023 adoptant le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2023, Vu l'avis favorable de la Commission Finances – Affaires générales – Vie économique – Commerce réunie le 24 mai 2023, Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A LA MAJORITE des membres présents et représentés, Pour : 28 Contre : 2 M.-P. DELAIGUE, O. BLANCHARD. Abstentions : 3 M.-F. BARATON, C. OJEDA-COLLET, J.-F. THOMAS.																																																																		
En exercice : 35 Présents : 27 Pouvoirs : 6 Votants : 33 Pour : 28 Contre : 2 Abstentions : 3	DECIDE :																																																																		
Présents <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE <u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON	De procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires indiquées ci-dessous dans le cadre de la décision modificative n°1 de l'exercice 2023 du budget principal de la Ville qui s'élève à un montant global de 12 846 574,83 €, et dont la balance générale peut se résumer de la manière suivante :																																																																		
Absents excusés : Geneviève SALSAT Stéphane MICHEL Absents ayant donné pouvoir : Nathalie PEYRON à Mohamed KASMI Vincent POUYET à Jean-Christian SCHNELL Pierre QUIGNON-FLEURET à Pierre SOUDRY Laurent DUFOUR à Valérie LABORDE Juliette DECAUDIN à Sylvie d'ESTEVE Marie-Pierre DELAIGUE à	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">FONCTIONNEMENT</th> </tr> <tr> <th>DEPENSES</th> <th>MONTANT</th> <th>RECETTES</th> <th>MONTANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chapitre 011 - Charges à caractère général</td> <td>82 757,06</td> <td>Chapitre 73 - Impôts et taxes</td> <td>307 474,00</td> </tr> <tr> <td>Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés</td> <td>120 000,00</td> <td>Chapitre 74 - Subventions d'exploitation</td> <td>53 052,26</td> </tr> <tr> <td>Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante</td> <td>90 958,00</td> <td>Nature 002 - Résultat de fonctionnement reporté</td> <td>5 159 278,74</td> </tr> <tr> <td>Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement</td> <td>5 226 089,94</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total dépenses de Fonctionnement</td> <td>5 519 805,00</td> <td>Total Recettes de Fonctionnement</td> <td>5 519 805,00</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">INVESTISSEMENT</th> </tr> <tr> <th>DEPENSES</th> <th>MONTANT</th> <th>RECETTES</th> <th>MONTANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées</td> <td>41 666,67</td> <td>Nature 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés</td> <td>2 438 964,16</td> </tr> <tr> <td>Chapitre 21 - Immobilisations corporelles</td> <td>9 979,00</td> <td>Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées</td> <td>- 4 428 944,27</td> </tr> <tr> <td>Chapitre 23 - Immobilisations en cours</td> <td>745 500,00</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nature 001 - Résultat d'investissement reporté</td> <td>4 381 403,23</td> <td>Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement</td> <td>5 226 089,94</td> </tr> <tr> <td>Restes à réaliser 2022</td> <td>2 148 220,95</td> <td>Restes à réaliser 2022</td> <td>4 040 660,00</td> </tr> <tr> <td>Total dépenses d'Investissement</td> <td>7 326 769,83</td> <td>Total Recettes d'Investissement</td> <td>7 326 769,83</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <tr> <td>TOTAL DEPENSES</td> <td>12 846 574,83</td> <td>TOTAL RECETTES</td> <td>12 846 574,83</td> </tr> </table>			FONCTIONNEMENT				DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT	Chapitre 011 - Charges à caractère général	82 757,06	Chapitre 73 - Impôts et taxes	307 474,00	Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	120 000,00	Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	53 052,26	Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	90 958,00	Nature 002 - Résultat de fonctionnement reporté	5 159 278,74	Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	5 226 089,94			Total dépenses de Fonctionnement	5 519 805,00	Total Recettes de Fonctionnement	5 519 805,00	INVESTISSEMENT				DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	41 666,67	Nature 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	2 438 964,16	Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	9 979,00	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	- 4 428 944,27	Chapitre 23 - Immobilisations en cours	745 500,00			Nature 001 - Résultat d'investissement reporté	4 381 403,23	Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	5 226 089,94	Restes à réaliser 2022	2 148 220,95	Restes à réaliser 2022	4 040 660,00	Total dépenses d'Investissement	7 326 769,83	Total Recettes d'Investissement	7 326 769,83	TOTAL DEPENSES	12 846 574,83	TOTAL RECETTES	12 846 574,83
FONCTIONNEMENT																																																																			
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT																																																																
Chapitre 011 - Charges à caractère général	82 757,06	Chapitre 73 - Impôts et taxes	307 474,00																																																																
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	120 000,00	Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	53 052,26																																																																
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	90 958,00	Nature 002 - Résultat de fonctionnement reporté	5 159 278,74																																																																
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	5 226 089,94																																																																		
Total dépenses de Fonctionnement	5 519 805,00	Total Recettes de Fonctionnement	5 519 805,00																																																																
INVESTISSEMENT																																																																			
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT																																																																
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	41 666,67	Nature 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	2 438 964,16																																																																
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	9 979,00	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	- 4 428 944,27																																																																
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	745 500,00																																																																		
Nature 001 - Résultat d'investissement reporté	4 381 403,23	Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	5 226 089,94																																																																
Restes à réaliser 2022	2 148 220,95	Restes à réaliser 2022	4 040 660,00																																																																
Total dépenses d'Investissement	7 326 769,83	Total Recettes d'Investissement	7 326 769,83																																																																
TOTAL DEPENSES	12 846 574,83	TOTAL RECETTES	12 846 574,83																																																																

Olivier BLANCHARD

Acte rendu exécutoire en vertu de son
dépôt en Préfecture le 15/06/23
et de sa publication le 15/06/23



P/Le Maire
Par délégation

Aude BELLOIR
Directrice du Pôle Administration Générale
Relations aux Citoyens



Pour extrait conforme au registre
Le Maire,

Olivier DELAPORTE
Vice-Président de Versailles Grand Parc

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.